

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20ème
Nom de site		Numéro	T15848
Adresse du site	17 rue Ligner	Hauteur	R+4 (21.04m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes et 3 réserves antennaire par 3 nouvelles antennes 2G/3G/4G/5G avec partage du 2100 en 4G/5G et 3 antennes 5G 3500MHz		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	11/06/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	11/08/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G/5G et des 3 antennes réservataires par 3 nouvelles antennes avec ajout du 700MHz (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec le 2100MHz en partage 4G/5G et 3 antennes 3500MHz en 5G, orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	8m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° < 2V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m 5G (3500): 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24.05m (0°), 22.45m (120°) et 23.95m (240°) pour les antennes à faisceaux fixes 24.70m (0°), 23.04m (120°) et 24.60m (240°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste au remplacement en lieu et place des antennes existantes par 3 antennes 2G/3G/4G/5G et 3 antennes 5G.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

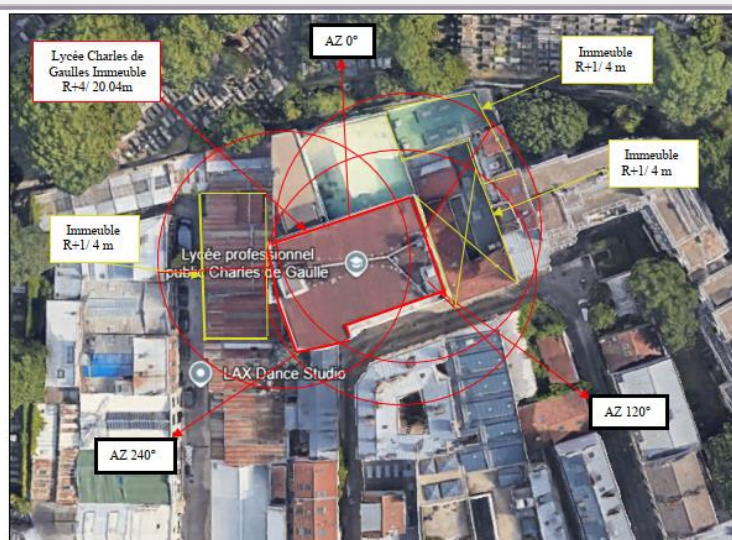
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable ☐ Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Lycée Charles de Gaulles	17 rue Ligner 75020 Paris	R+4 – 20.40 m	Non	0m	<1 V/m
Micro-crèche Happy Zou Lignier	30 rue Ligner 75020 Paris	R+1-8m	Non	80m	<3 V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 17 RUE LIGNER 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

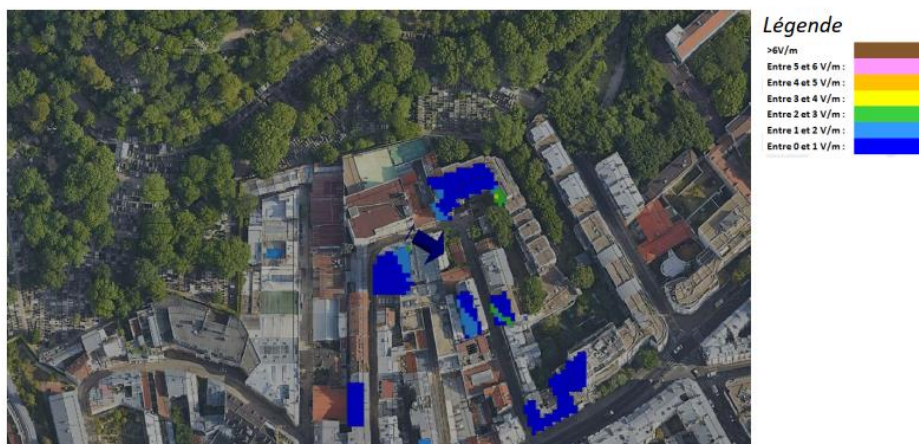
	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	10.5 m	16.5 m	13.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 17 RUE LIGNER 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	13.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

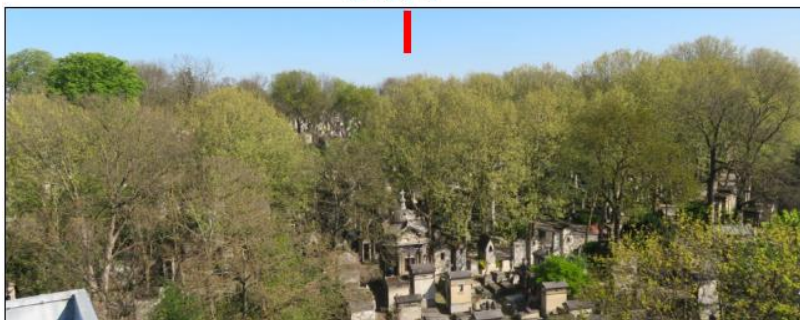


Etat projeté : Modification visible depuis la rue .



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

